

EMBRASSE LA LÉGENDE

Règlement technique

pour la conception des caisses à savon

PREAMBULE

Définition :

Caisse à savon : engin non motorisé, sans pédale ou autre moyen de propulsion, possédant au moins 3 roues un système de direction ainsi qu'un système de freinage.

Ecurie : équipe de participant inscrits à la course présentant au moins 1 caisse à savon.

Embrasse la légende : nom de la course de caisse à savon organisé lors de l'assemblée fête du village de Chemillé-sur-Dême (37).

Nous attirons l'attention des participants sur le fait que la manifestation « Embrasse la légende » est avant tout l'occasion d'un événement ludique, convivial ou la camaraderie primera sur la compétition.

L'équipe d'«Embrasse la légende» fournit le cadre permettant cette course en assurant que la manifestation :

- se déroulera sur une rue fermée à la circulation délimitée en continu par des bottes de paille, barrières ou plots ;
- comprendra une équipe composée de commissaires techniques, de commissaires de course ainsi que de bénévoles pour encadrer la course ;
- comprendra un certain nombre d'obstacle (chicane, petit tremplin ou autres) qui seront connus à l'avance des différentes écuries ;
- s'assura de la présence d'une équipe de secouriste ;
- répondra à toutes les sollicitations des pilotes concernant la sécurité dans la mesure de ses capacités ;

L'équipe organisatrice demande aux pilotes d'engager leur responsabilité concernant la conception de leur caisse à savon ainsi que de leur conduite ;

Le document technique suivant pointe certains points de sécurité que chaque pilote doit avoir à sa connaissance pour la conception de sa caisse à savon.

EMBRASSE LA LÉGENDE

DONNÉES GÉNÉRALES

Direction de la course :

L'encadrement d'embrasse la légende :

- des commissaires techniques ayant la fonction de s'assurer du respect dudit règlement.

- des commissaires de course pour la circulation, placés aux endroits « stratégiques» (cf. carte en annexe).

La piste :

En annexe, l'esquisse de la course qui sera mis à jour prochainement.

Données physiques de la course :

450m de longueur

23m de dénivelé

Pente max 12 %

Le jour de la course :

- remarques éventuelles des pilotes ou membres des écuries sur le parcours

- contrôle rapide des éléments de sécurité

Les obstacles :

Ils seront composés de chicane, obstacles, dos d'âne disposées régulièrement afin de limiter la vitesse des caisses à savon et de rendre cette descente ludique. Il est à noter qu'un tremplin est prévu à la fin de la course (21cm de hauteur par 1m20 de longueur)

Les participants :

- Les pilotes : A partir de 16 ans avec autorisation parentale pour les mineurs
- Port du casque obligatoire
- Gants, chaussures fermées et combinaison ou vêtement recouvrant tout le corps sont obligatoires
- Limité à 20 véhicules
- S'assurer d'avoir une assurance adaptée à l'évènement.
- Les enfants passagers de moins de 16 ans ne sont pas admis

La direction se réserve le droit d'écartier un pilote jugé non apte à la descente

EMBRASSE LA LÉGENDE

CONCEPTION DES VEHICULES

Normes techniques :

Obligatoire :

- Poids maxi de la caisse à savon à vide : 320lb*

La direction de la course se réserve le droit d'écarter toute caisse jugée trop dangereuse (Par ex : équilibre poids/freinage)

- 2 personnes maximum sur chaque engin
- Longueur maximum 2,70 m
- Largeur maximum (hors tout) 1,5 m (attention en début de course, passage entre 2 bâtiments écartement 2m)
- Freinage obligatoire sur 2 roues au moins (arrière conseillé)
- Pas d'attelage

*Au fait : 320lb = 145kg

Recommandations :

- Garde au sol conseillée entre 0,10 et 0,25 m (attention des animations de parcours sont prévus, type tremplin, dos d'âne, et autres car on n'a pas fini de vous concocter le programme)
- Une direction, volant fermé et de forme arrondie est conseillée. (En cas de chocs sur les roues avant, le retour dans un volant droit type guidon peut agir comme un coup de massue sur les poignets).

La caisse :

Obligatoire :

Le plancher doit être complet sous le pilote

Recommandations :

La conception de la caisse doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule

S'il y a un siège, nous conseillons de le fixer solidement au châssis et de le placer suffisamment bas pour prévenir des risques de retournement de la caisse à savon.

Des lests sont autorisés. Ils doivent être fixés au châssis sans possibilité de démontage pendant le parcours.

L'arceau :

Recommandations :

EMBRASSE LA LÉGENDE

Si une voiture est jugée lourde, et pour éviter les blessures graves en cas de retournement, un arceau est conseillé pour protéger le pilote.

Une voiture ayant un arceau devra être accompagnée d'un harnais (fixation au moins d'une épaule et de la taille).

Les matériaux :

Obligatoire :

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique)

Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits pour le châssis et la carrosserie

Recommandations :

Les matériaux sensibles à l'eau sont déconseillés.

Remorquage :

Un quad est prévu pour le remorquage des véhicules.

Obligatoire :

Des attaches pour le remorquage doivent donc être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum) afin de pouvoir attacher plusieurs véhicules l'un à la suite des autres. Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées.

Chaque véhicule doit être équipé d'une corde de nylon ou d'une sangle de type ceinture de sécurité d'une longueur de 3 mètres maximum et 1,50 mètre minimum, équipée de mousquetons à chaque extrémité (type mousqueton de pompier ou d'alpiniste). Quelle que soit la nature de cette sangle ou corde et celle des mousquetons, la résistance minimum doit être de 700 kg.

Sans ces dispositifs, le participant se verrait contraint de remonter son véhicule en le poussant (bon courage !)

Divers :

Obligatoire :

Attention Le port du casque, des gants et des vêtements de course reste obligatoire pendant les remontées.

EMBRASSE LA LÉGENDE

L'ouverture du parapluie sera contrôlée par un commissaire technique ayant les yeux bandés.

La publicité est permise, elle ne doit pas exiger de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux.

Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites.

Si l'organisateur a passé un accord avec un sponsor imposant l'apposition de publicité sur la caisse, le pilote est dans l'obligation de l'accepter.

Le numéro de course attribué lors de l'inscription sera fourni par l'organisation. Un espace de 15 cm de diamètre devra être réservé à l'avant du véhicule afin qu'il puisse y être apposé le plus visiblement possible.

Le groupe sanguin devra également être indiqué à proximité immédiate du numéro de la voiture.

5 points de contrôle des véhicules avant la course (5 minutes) :

- Casque, équipement du pilote
- Matériaux de construction
- Système de freinage
- Direction
- Poids et dimensions

Le jury technique apposera une vignette sur les véhicules conformes au présent règlement.

Ne pourront concourir que les véhicules qui auront obtenu leurs vignettes par les commissaires techniques, le jour même de la course.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pré-inscription :

Les dossiers d'inscription devront comprendre les documents suivants :

- Fiche d'inscription
- Renonciation signée
- Document de présentation de la caisse à savon (Facultatif)
- Croquis/photo teaser de votre création comme support de communication (Sans tout dévoiler !)

Le document de présentation devra comprendre toutes les informations pour que le jury puisse s'assurer de la qualité technique et artistique de la réalisation de la caisse à savon.